

Compte-rendu de la réunion de Conseil municipal du 2 avril 2013

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2012 :

Le Conseil a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs suivants ainsi que les comptes de gestion établis par le Trésorier, à savoir :

- **Commune** : en section de fonctionnement, un excédent de 756 294,17 € et en investissement un déficit de 192 419,83 €
- **Lotissement « Le Village »** : en investissement un déficit de 43 443,42 €
- **Lotissement « Les Mortiers »** : en investissement un déficit de 144 898,29 € et en fonctionnement de 8 006,70 €
- **Assainissement** : en section d'exploitation, un excédent de 132 770,20 € et en investissement un excédent de 21 123,32 €.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013 :

Les taux communaux restent inchangés pour l'année, à savoir :

- Taxe d'habitation : **10,52 %**
- Taxe foncière (Bâti) : **18,06 %**
- Taxe foncière (non Bâti) : **27,69 %**

BUDGET COMMUNE 2013 :

Après présentation du budget communal par Mme le Maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes à **1 416 974,34 €** en section de fonctionnement et à **1 798 592,77 €** en section d'investissement.

Les principaux programmes d'investissement sont :

- Travaux investissement voirie : 70 000 €
- Travaux Eglise et cloches: 305 799,81 €
- Panneaux de signalisation : 1 500 €
- Cimetière : 3 000 €
- Aménagement réseaux et voirie Route de Parçay : 485 000 €
- Acquisition maison 3, rue de l'Amandier : 13 000 €
- Rénovation partielle éclairage public : 11 250 €

VOTE DES BUDGETS 2013 LOTISSEMENTS ET ASSAINISSEMENT :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets 2013, à savoir :

- **Lotissement « Le Village »** : qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **38 500 €** en fonctionnement et à **53 443,42 €** en investissement.

- **Lotissement « Les Mortiers »** : **114 506,70 €** en fonctionnement et **195 404,99 €** en investissement.

- **Assainissement** : **176 626,20 €** en section d'exploitation et **30 826,32 €** en investissement.

RAPPORT DE LA COMMISSION "LE PRIEURE » :

Mme Desmars rend compte de la réunion du 28 mars avec Mme Houdemont, Architecte du CAUE et Mme Chaillou, directrice du Pays des vallées d'Anjou. Les plans seront refaits suite à différentes remarques.

.../...

COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE :

Mme Annie Raveneau fait part que l'effectif actuel de l'école est de 145 élèves. Les enseignants ont présenté les sorties pédagogiques envisagées notamment une semaine à la Bourboule pour deux classes. Suite à nos demandes, des créneaux sont libérés à la piscine de Longué. Le point a été fait sur de petits travaux à l'école maternelle. Un panneau personnalisé "ECOLE MATERNELLE" est demandé.

DELEGUES CCLL :

Après un vote, à l'unanimité, la décision s'est portée sur 35 délégués intercommunautaires pour 2014.

DELEGUES SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU HAUT LATHAN :

Mme Rabouin et Mr Durand sont nommés pour siéger au sein de ce syndicat.

FONDS DE CONCOURS CCLL :

Le Conseil sollicite un fonds de concours à la CCLL pour les travaux d'investissement Voirie et l'aménagement de la rue de l'Amandier – Entrée Nord Est RD 53 au taux de 45 % du montant HT des travaux.

TARIF REPAS SCOLAIRE :

Le tarif du repas passe de 2,50 € à 2,60 € à la rentrée scolaire 2013/2014.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Le Conseil décide de ne pas préempter pour une maison située Rue de la Mairie.

INDEMNITE SURVEILLANCE DES PLANS D'EAU :

L'indemnité pour la non prolifération des ragondins est reconduite pour l'année 2013.

DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

- Rendez-vous le 8 mai à 11h à la mairie
- A compter du 1^{er} Juin 2013, le relais poste commerçant sera mis en place chez Mr Chouasne Alain
- Le Conseil décide d'acquérir la maison sise 3, rue de l'Amandier pour la somme de 13 000 €